BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°18 du 31 juillet 2025

Les conditions météo devraient s'améliorer cette fin de semaine avec le retour d'un temps plus ensoleillé. Quelques précipitations sont malgré tout toujours possibles localement. Les températures resteront douces pour la saison avant une augmentation en début de semaine prochaine.

L'essentiel de la semaine	**Carotte - céleri** : reprise des captures de mouches de la carotte en céleri dans le Nord Cotentin. **Chou, poireau, salade** : les conditions annoncées seront favorables aux insectes. **Oignon** : humidité toujours présente et favorable au mildiou.

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE : 2
CAROTTE - CELERI : 3
CHOU - NAVET : 6
OIGNON : 11
POIREAU : 12
SALADE : 14
Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais 18
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : 19
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES ! 19

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Avec le soutien financier de

CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

En fin de bulletin : Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	MSM	*1 parcelle*	13 feuilles à grossissement
14	Nord Caen	*2 parcelles*	

Charançon *Lixus juncii* :

Observations :
Des larves de *Lixus* sont actuellement observées dans des parcelles de betteraves précoces en cours de récolte dans le nord du département de l'Eure.

Nuisibilité :
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de betteraves.
Pour en savoir plus : https://www.itbfr.org/publications/fiches-bioagresseurs/le-charancon-lixus-juncii

Dégâts : source site ITB.

Pour pondre leurs œufs, les femelles charançons creusent un trou dans le pétiole de la plante à l'aide de leur rostre et déposent un œuf unique dans la cavité avant de le reboucher. Par abus de langage, ce trou de ponte est souvent appelé « piqûre ». Les trous de ponte du charançon sont de taille et de forme variables, s'accompagnant le plus souvent d'une boursouflure.

Les trous de ponte ne représentent pas de réel danger pour la plante, mais c'est un indice important sur le terrain pour détecter l'arrivée du charançon dans une parcelle.

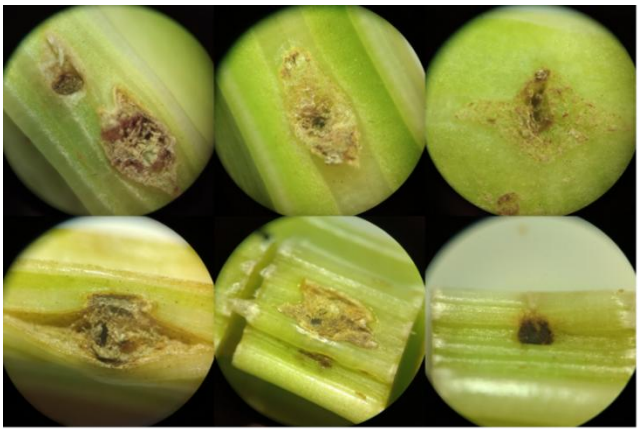

Diversité de forme des trous de ponte de *L. juncii*

Evolution du risque :
A ce jour pas de risque. Les parcelles les plus au sud de la région sont à surveiller car la présence de ce charançon ainsi que des larves sont signalées en région Centre.

Cercosporiose :

Observations :
Comme la semaine dernière, aucune évolution significative de la maladie n'est notée dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :
La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Evolution du risque :
Les matinées ou soirées à forte hygrométrie sont favorables au développement ou à la colonisation de la cercosporiose. Le temps plus sec annoncé ne sera pas favorable à son extension. Observez attentivement vos parcelles.

Cercosporiose (CA Normandie)

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Assurer une bonne nutrition de la culture permet d'avoir un feuillage résistant et en bonne santé, ce qui peut retarder l'apparition des symptômes. Le cuivre et le magnésium sont des éléments qui permettent au feuillage de lutter contre les pathogènes de ce type.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		*1 parcelle de carotte* *4 parcelles de céleri rave*	Céleri : 9 feuilles à grossissement Carotte : 4 feuilles à récolte
14	Plaine de Caen	*3 parcelles de céleri rave* *3 parcelles de carotte*	
50	Val de Saire	*1 parcelle de céleri rave* *2 parcelles de céleri branche* *4 parcelles de carotte*	
	Surtainville	*1 parcelle de céleri branche* *2 parcelles de carotte*	
	Créances	*5 parcelles de carotte*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles de carotte* *3 parcelles de céleri rave*	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

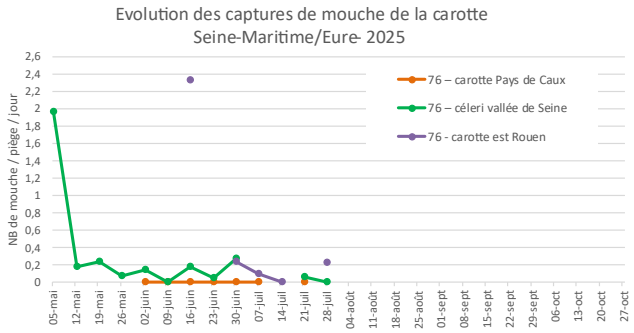

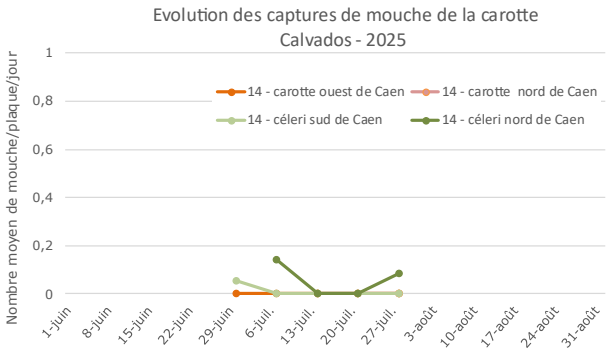

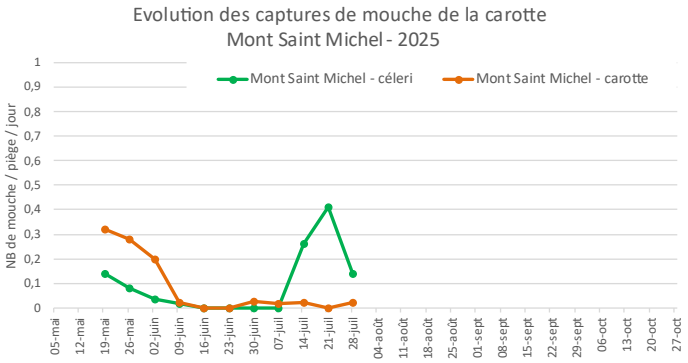

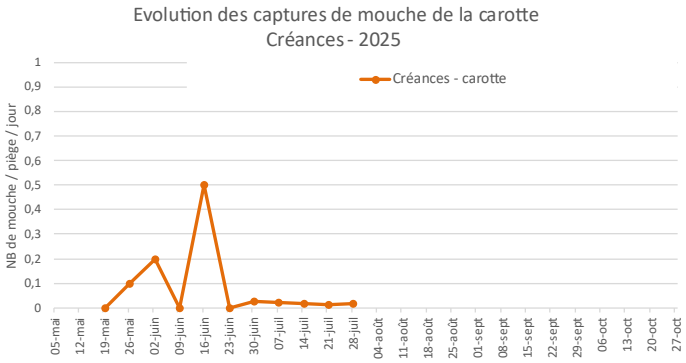

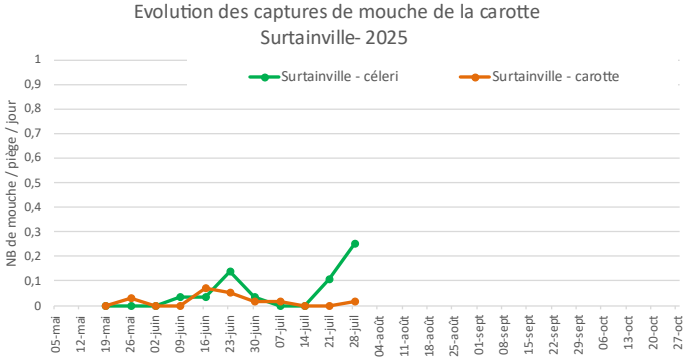

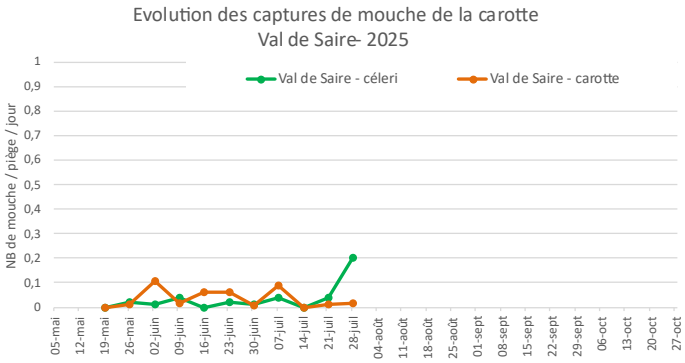

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Nuisibilité :
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.
Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Evolution du risque :
Les captures reprennent, principalement sur céleri, dans le Nord Cotentin et dans le Calvados. Globalement, peu de mouches sont capturées dans les autres secteurs. Evolution à suivre avec les prochains relevés car le second vol pourrait commencer dans les prochaines semaines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Piégeage :
Une reprise des captures est enregistrée dans le Val de Saire.

Mouche du céleri (SILEBAN)

Nb de mouche/plaque/jour	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31
Seine-Maritime_céleri	0	0	0	0	/	/	/	/
MSM_céleri	0,017	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	0,12	0,107	0,08	0,08	0,19	0,75	0,02	0,62
Surtainville_céleri	0,21	0,107	0,21	0,10	0,17	4	0	0,04

Observations :
Des galeries sont toujours constatées dans le Nord Cotentin, dans 3 parcelles de céleri branche, sur 4 à 16 % des plantes. Elles sont également notées dans une parcelle de céleri rave de ce secteur, sur 16 % des plantes.

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Evolution à suivre en fonction des piégeages. Actuellement, au vu des stades des céleris rave, il n'y a plus de risque.
Sur céleri branche, il convient d'observer régulièrement vos parcelles pour détecter l'apparition de nouvelles galeries sur le feuillage. Le risque est présent.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons :

Observations :
Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau cette semaine.

Seuil indicatif de risque :
- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :
Surveillez vos plantules de carotte et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Des chrysopes et des coccinelles sont observées cette semaine. **Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents**. Le risque est faible à nul.

Alternaria :

Observations :
Quelques symptômes de cette maladie sont observés dans 6 parcelles de carotte du Nord Cotentin et dans une parcelle de carotte du secteur de Créances.

Evolution du risque :
Les températures clémentes et l'humidité encore très présente sont favorables au développement de cette maladie. Les symptômes seront à surveiller, notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est un facteur favorisant.

Septoriose :

Observations :
Des taches de septoriose sont notées dans trois parcelles du Val de Saire sur 4 à 8 % des plantes et dans trois parcelles de Seine-Maritime, dont deux avec des symptômes généralisés, sur 80 à 100 % des plants.

Elément de biologie :
Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Septoriose

Evolution du risque :
Le temps humide actuel est favorable à l'apparition de la maladie. Le retour de conditions plus sèches et ensoleillées devrait freiner son développement. La septoriose est également à surveiller en cas de forte rosée ou d'irrigation sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		*3 parcelles de chou*	De 4 feuilles à récolte pour les choux De 4 feuilles à récolte pour les navets
50	Val de Saire	*5 parcelles de chou* *3 parcelles de navet*	
	Surtainville	*1 parcelle de chou* *1 parcelle de navet*	
14	Nord de Caen	*3 parcelles de chou*	

Aleurode :

Des aleurodes sont présents dans cinq parcelles du réseau sur 5 à 84 % des choux, avec des effectifs de 1 ou 2 aleurodes par chou.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles et prévues sont favorables à leur installation et leur multiplication. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :
Des altises sont notées dans trois parcelles de chou du Calvados et une parcelle de Seine-Maritime, sur 4 à 16% des plants. Elles sont également présentes dans trois parcelles de navet du Nord Cotentin sur 8 à 40 % des plants. Les effectifs sont globalement faibles, entre 1 et 4 insectes par plante.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Les conditions sont favorables à l'activité des altises, notamment sur les plantules. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée pour suivre l'évolution des populations car le risque d'augmentation rapide des effectifs est présent.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles :

Observations :
Des pontes et/ou chenilles sont observées dans le Calvados, le Nord Cotentin et en Vallée de Seine, sur 4 à 48% des plants.
Ce sont principalement des chenilles et/ou pontes de piérides (chou et rave) qui sont observées, et en moindre mesure des chenilles et/ou pontes de teignes et de noctuelles.

Adulte et chenille de teigne des crucifères

Chenille de noctuelle (SILEBAN)

Papillon de piéride et ponte de piéride du chou (Sileban)

Evolution du risque :
Les conditions actuelles et annoncées sont favorables au vol des papillons, à la ponte et à l'activité des chenilles. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de surveiller l'éclosion des œufs et ainsi repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche du chou :

Piégeage :
Aucune mouche n'a été piégée dans le Nord Cotentin.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31
Surtainville_chou	0	3	1,5	1	0	0	0
Surtainville_navet	1	0,5	0	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0,5	0	0	0	0

Observation :
Aucune attaque n'est signalée cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Avec le retour de conditions météo plus ensoleillées, l'activité des mouches pourrait reprendre. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :
La présence des pucerons est toujours faible, voire nulle dans les parcelles du réseau cette semaine. Ils sont notés sur 4 à 5 % des choux dans une parcelle du Calvados et une parcelle de Seine-Maritime.

Pucerons parasités (SILEBAN), larve de syrphe et larve de chrysope (CA Normandie)

Evolution du risque :
Les conditions météo annoncées seront favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladies sur feuillage :

Observations :
Des symptômes de *Mycosphaerella* et d'*Alternaria* sont notées dans le Nord Cotentin.

Des taches d'anthracnose sont également observées dans une parcelle de navet du Val de Saire, sur 20 % des plants.

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles, régulièrement humides, restent favorables au développement des maladies. Les températures douces et les averses sont favorables au développement de *Mycosphaerella*. La présence de cette maladie peut altérer la qualité des feuilles de la couronne. L'*Alternaria* peut causer des taches sur le feuillage et les pommes.
Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée augmentent également le risque. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités très variables à cette maladie. Certaines variétés de choux fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :
Des taches caractéristiques de bactériose à *Xanthomonas campestris* sont présentes dans une parcelle du Val de Saire sur 4 % des choux.

Ces taches sont des lésions marginales chlorotiques en forme de V qui se développent sur le pourtour du limbe, provoquant une nécrose pouvant aller jusqu'au dessèchement.

Symptôme de nervation noire des crucifères

Evolution du risque :
Cette bactérie affectionne les températures estivales et les fortes hygrométries consécutives aux pluies, aux orages, aux rosées, et aux irrigations par aspersion. Le temps actuel et annoncé est favorable à sa dissémination. Observez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Il existe des différences de sensibilité variétale.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Limace :

Observations :
Des limaces ont été constatées dans une parcelle du Val de Saire et une parcelle de Seine-Maritime.

Evolution du risque :

Pour en savoir plus :
- Note nationale BSV :
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Malgré le retour du soleil, les températures douces et l'humidité matinale qui persisteront jusqu'à la fin de la semaine seront favorables à l'activité des limaces.

Pigeon :

Observations :
Des attaques de pigeons sont notées dans quatre parcelles de chou du Calvados et du Val de Saire.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Mt St Michel	*6 parcelles de semis*	De bulbaison à récolte
50		*1 parcelle mottes en AB* *2 parcelles semées*	

Mildiou :

Tache sporulante

Observations :
Le mildiou est présent dans quasiment toutes les parcelles du réseau. Cette présence va de quelques feuilles touchées à une présence généralisée de la maladie.

Evolution du risque :
Le temps plus sec annoncé ne sera pas favorable au développement de la maladie. A nuancer toutefois en fonction des foyers actifs, des rosées matinales, de l'humidité persistante, et de l'irrigation. Observez attentivement les parcelles en cours de bulbaison du fait de la présence d'un feuillage abondant.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Voir BSV n°8 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_08_2025_05_22%20note%20haies.pdf

Thrips :

Observations :
Des thrips sont toujours présents dans les trois parcelles du Mont-Saint-Michel sur l'ensemble des oignons. Leur présence est faible, voire nulle dans les autres parcelles du réseau.

Nuisibilité :
Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :
Les conditions ensoleillées annoncées seront favorables à l'activité des thrips phytophages. Observez régulièrement vos parcelles et la présence de la faune auxiliaire. Des chrysopes, des coccinelles et des thrips prédateurs sont présents.

Maladie des taches brunes :

Observations :
Des taches sont toujours constatées dans huit parcelles du réseau.

Elément de biologie :
La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).
L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :
Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Malgré le retour du beau temps, l'humidité qui persiste peut être favorable à son développement. Les irrigations peuvent aussi créer des conditions propices. Evolution à suivre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Bactériose :

Observations :
Des symptômes de bactériose à *Erwinia* sont signalés dans une parcelle d'oignon du Calvados sur 2% des plantes.

Evolution du risque :
Les conditions annoncées pour les jours à venir ne seront pas favorables au développement de la maladie.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	De 6 feuilles à développement du fût
76 - 27		2 parcelles	
50	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*7 parcelles*	
	Mt Saint Michel	*6 parcelles*	
	Créances	*6 parcelles*	

Thrips :

Observations :
Des thrips sont observés dans toutes les parcelles du réseau.

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Présence de thrips dans les deux parcelles sur 48 % des plantes en moyenne contre 64 % la semaine dernière.	↘
Val de Saire	Présence de thrips dans toutes les parcelles sur 32 à 100% des poireaux. Moyenne de 65% contre 48% la semaine dernière.	↗
Créances	Présence dans toutes les parcelles sur 24 à 80 % des plantes Moyenne : 45 % contre 52 % des plantes la semaine dernière.	=
Mont Saint Michel	Présence de thrips dans toutes les parcelles sur 4 à 56% des poireaux. Moyenne : 23% contre 10% la semaine dernière.	↗
Calvados	Présence sur 100% des plantes.	=
Vallée de Seine	Présence sur 10% des plantes.	

Piégeage :

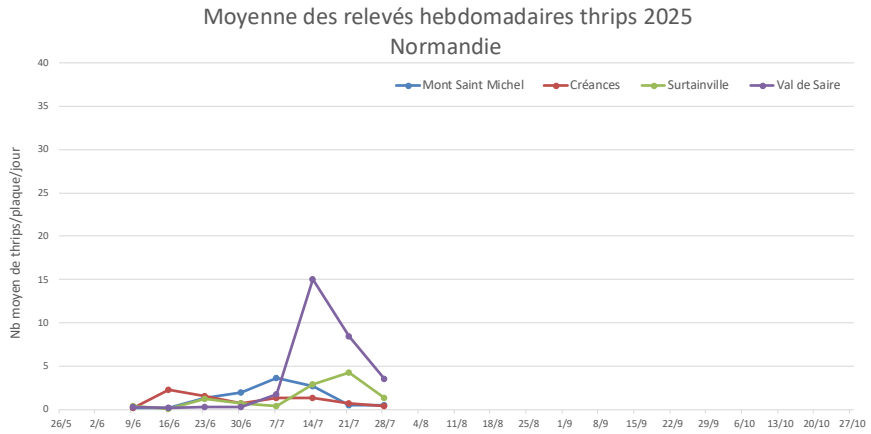

Evolution du risque :
Les conditions météo actuelles et à venir sont favorables au développement et à l'installation des thrips. Evolution à suivre en fonction des piégeages. Surveillez régulièrement vos parcelles, notamment celles de pépinière et de poireaux précoces où le risque d'augmentation des populations est plus fort.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Teigne :

Observations :
Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Attention !
1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères

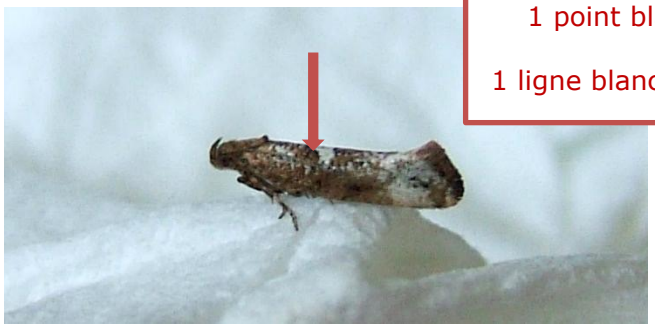

Adulte de teigne du poireau

Piégeage :

Teigne du poireau								
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31
50 - Créances	0	3	0	0	/	/	/	/
50 - Lingreville	/	/	0	0	0	1	1	1
76 – Vallée de Seine	/	/	/	/	/	/	0	/

Evolution du risque :
Des captures sont toujours enregistrées sur le secteur de Lingreville. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

Observations :
Des pustules sont observées dans 5 parcelles du réseau, dans le Cotentin et en Seine-Maritime, sur 8 à 80 % des poireaux.

Prophylaxie :
- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :
L'humidité encore présente peut être favorable au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou la forte rosée. Evolution à suivre.

Alternaria :

Observations :
Des taches sont présentes dans six parcelles du Val de Saire sur 4 à 20% des poireaux.

Evolution du risque :
La période actuelle est encore favorable au maintien de l'humidité et au développement de cette maladie. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée augmentent également le risque.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76-27	Vallée de Seine	2 parcelles	
14		*4 parcelles*	
50	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*4 parcelles*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 en AB*	De 4 feuilles étalées à récolte.
	Mt Saint Michel	*6 parcelles laitues + 2 parcelles frisées*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	

Limaces :

Observations :
Des limaces sont observées dans une parcelle du secteur du Mont-Saint-Michel.

> **Pour en savoir plus :**
> - Note nationale BSV :
> http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :
Malgré le retour du soleil, les températures douces et l'humidité qui persisteront jusqu'à la fin de la semaine seront favorables à l'activité des limaces.

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Noctuelles défoliatrices :

Adulte de *A. gamma* et adulte de noctuelle *H. armigera*

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Piégeage *Autographa gamma* **:**
Les captures sont en augmentation au Mont Saint Michel et dans le Calvados.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31
Surtainville	0	1,5	0	25	9	10	9	11
Val de Saire	3	5	3,75	12	0,5	3	5	0,7
Créances	6	2	12	10	1	4	6	1
Mont Saint Michel	3,5	2	10	12	22	30	5	10
Lingreville	/	Mise en place	5	2	3	11	8	3
Calvados	11	3,5	11	3	19	1,5	7,5	20

Piégeage *Heliothis armigera* **:**
Cette semaine, des captures sont enregistrées dans presque tous les secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31
Val de Saire	1	0	0	1
Créances	1	0	0	2
Mont Saint Michel	6	2	0	4,5
Calvados	Mise en place	/	0	5
Surtainville	/	/	0	0

Observations :
Des chenilles et/ou pontes sont notées dans six parcelles du réseau, dans la Manche, le Calvados, et en Vallée de Seine sur 4 à 32 % des plants.

Jeunes chenilles de noctuelle gamma

Evolution du risque :
Les conditions climatiques sont favorables au vol des papillons et au développement des chenilles. Le risque augmente avec le retour du soleil en cette fin de semaine et l'augmentation des températures en début de semaine prochaine. Au vu des captures enregistrées, il convient d'observer très régulièrement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Pucerons :

Observations :
La présence de pucerons est globalement plus importante que la semaine dernière. Ils sont observés dans trois parcelles du Nord Cotentin, du Mont-Saint-Michel et du Calvados sur 4 à 44 % des plantes.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance : R
Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles et à venir sont favorables au développement des pucerons. Dans les parcelles avec présence de colonies, le risque est moyen. Situation à surveiller. Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire. Des punaises prédatrices sont présentes dans les parcelles.

Thrips :

Observations :
Des thrips sont observés dans 9 parcelles du réseau, sur 4 à 24 % des salades.

Evolution du risque :
En l'absence de pluie, les conditions sont favorables au développement des thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers individus. Surveillez les séries en début de pommaison.

Mildiou :

Observations :
Aucune tache n'est à ce jour signalée dans le réseau.

> **Pour en savoir plus :**
> http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie

Evolution du risque :
Les conditions plus sèches et ensoleillées à venir ne sont pas favorables au développement de la maladie. Restez néanmoins vigilants et observez vos parcelles, notamment en cas d'humidité persistante, de forte rosée, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement Bl29-41).

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Pourriture basale : *Sclérotinia*

La présence de *Sclérotinia* est signalée dans une parcelle du Mont-Saint-Michel.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pour en savoir plus : Salades - Sclerotinia sclerotiorum, Sclerotinia minor

Evolution du risque :
En cas de conditions humides et de sol chaud, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Il faut attendre que le sol sèche pour que la pression baisse. Le risque est inféodé à la parcelle pour le *Sclérotinia*.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pigeon :

Observations :
Des attaques de pigeons sont toujours observées dans la Manche, sur les secteurs de Créances et du Mont-Saint-Michel.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Dégâts de pigeon

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) : Le scarabée japonais

On rentre dans la période d'observations la plus propice (de juin à septembre) de *Popillia japonica*, un scarabée japonais. Il est, depuis plusieurs années, présent en Italie et en Suisse. En effet, l'année dernière au mois de juillet, un foyer a été trouvé à Bâle en Suisse ce qui a conduit à la création d'une zone délimitée impliquant les autorités compétentes françaises, allemandes et suisses pour renforcer les mesures de surveillance et de prévention.

Les 1ers et 2 juillet 2025, deux scarabées japonais ont été retrouvés pour la première fois en France dans des pièges, l'un disposé à la gare de Mulhouse, l'autre sur l'aire d'autoroute du Haut-Koenigsbourg, à Orschwiller. Il s'agit d'une interception de ces insectes en mode auto-stoppeur. Ainsi, sa présence aux abords de notre frontière française montre une forte probabilité qu'il entre en France. Cet insecte ravageur représente une menace pour des centaines d'espèces de végétaux.

On le distingue de nos hannetons par ses petites soies blanches au pourtour de son abdomen. Son cycle de vie consiste à pondre ses œufs dans un terrier, ses larves se nourrissent des racines. Puis, à la nymphose, l'adulte se nourrit des tissus végétaux entre les nervures foliaires.

La Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) rappelle que la détection précoce est déterminante pour maximiser les chances d'éradication et prévenir l'établissement de ce ravageur considéré comme un Organisme de Quarantaine Prioritaire, et qui est susceptible de menacer plus de 400 espèces végétales sur notre territoire.

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver une fiche descriptive de la plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV) :
https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_POPIJA_Popillia_japonica.pdf

Mais aussi : l'avis et le rapport de l'Agence sur l'évaluation du risque simplifiée (ERS) lié à *Popillia japonica*, le scarabée japonais, pour la France métropolitaine. et https://fredon.fr/actualites-france/le-scarabee-japonais-detecte-en-alsace-une-premiere-en-france

Et la note nationale BSV : https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-bsv-scarabee-japonais-popillia-japonicas-a4244.html

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs